Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Germain-le-Fouilloux - Tome IV

Saint-Germain-le-Fouilloux. — *Population :* 675 imposés au sel, 34 pauvres, 12 exempts, 1775 ; — 565 imposés, 22 pauvres, 22 exempts, 1780 ; — 595 imposés, 10 pauvres, 7 exempts, 1786 ; — 752 hab. en 1901 ; — 767 hab. en 1906.

Poste de gabelle, 1749.

Villages : La Piochère, 30 hab. ; — La Fleurière, 34 hab.

Curés : Dans des réparations récentes au presbytère, on a relevé de la toiture quatre ardoises aux noms de MM. *Primault,* curé ; Leballeur, vicaire, Louis de la Chapelle, seigneur de la paroisse. C'est un exemple peut-être unique dans le pays de Laval d'un usage « des premières ardoises », plus fréquent dans le pays de Château-Gontier, 1740. — Le curé (Pierre *Hubert*) ne voulait, dit-on, ni dire la messe pour les « citoyens, ni les recevoir pour parrains ; il empêchait aussi les conscrits de partir. — *David,* 1905 ; — Joseph *Poirier,* 1910.

École libre tenue par les Sœurs d'Evron, fermée par circulaire ministérielle du 8 juil. 1902. — École chrétienne libre, tenue par des séculières.

Un détachement du bataillon de la Montagne était cantonné à S.-G. en avril et mai 1794. Il fit plusieurs arrestations. On se plaignit des pillages exercés par le capitaine et ses hommes, mais informations prises, on reconnut qu'ils avaient seulement brûlé des échaliers et des barrières.

Furent condamnés pour avoir suivi les Vendéens et les Chouans : Pierre Guyard, tisserand, par la Commission Proust, 25 déc. 1793 ; René Lainé, laboureur, 51 ans, par la Commission Huchedé, 5 juin 1794.

L'*inventaire* de 1906, commencé à 7 heures du matin par l'occupation militaire de l'église, ne fut achevé qu'à 5 heures du soir, le mardi 13 février. Dans l'intervalle avait eu lieu le recours au préfet ; les paroissiens s'étaient réunis en grand nombre malgré la neige, à la suite de M. de Cadaran, président de la fabrique, vieillard de 83 ans. M. le curé avait lu sa protestation doctrinale et rappelé l'agent à la légalité. La porte dut enfin être forcée comme tant d'autres. Mais la foule ne cessa de prier et répondre avec toute son âme aux acclamations que lui suggérait M. le vicaire.

Saint-Germain-le-Guillaume. — La paroisse, conservée dans le projet civil du 8 août 1792, devait être augmentée de la Bigottière. Le 22 octobre 1792, les officiers municipaux voulant faire l'inventaire de l'église « requièrent le sacriste de leur ouvrir les portes. »

Fragment de statue en tuffeau dans une maison à tourelle au bourg (V. le Tertre).

Curés : René de la *Grandière,* qui le 5 avril 1749 avait fait une fondation de 100 ℔ de rente à l'hôpital de Mayenne, donne au « collège des filles » de sa paroisse la closerie de Malherbaie en Chailland. — Victor *Dubois,* 1907.

Françoise Berthier et Jeanne Babin, sœurs de la Chapelle-au-Rib., se plaignent de ce que s'étant toujours

conformées aux lois et n'ayant pas cessé de faire l'école, on veuille les renvoyer « avec rien », 23 août (1793 ?).

École libre chrétienne, tenue par des séculières.

Le pré de la Maladrie, près de la Basse-Cicorie, appartient à Nic. Robert, 1788.

La commune ressent toutes les horreurs de la famine, 6 juillet 1793. Elle se fédéralise avec la Bigottière et Chailland pour organiser les gardes nationales et acheter des armes, 6 juil. 1795.

L'*inventaire* de 1906 eut lieu le samedi 10 février.